

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Secrétariat Général

Cellule de Planification et de Statistique

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



REUNION DE TRAVAIL AVEC LA DELAGATION DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

**LES FILIÈRES AGRICOLES PORTEUSES
POUR LES INVESTISSEMENTS AU MALI**

20 JUILLET 2010

PLAN DE PRESENTATION

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE

II. OPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

2.1. Filière céréale

2.2. Filière Coton et textile

2.3. Filière canne à sucre

2.4. Filières oléagineuses

2.5. Filière Gomme arabique

2.6. Filière Fruits et légumes

2.7. Filière Pourghère

III. POLITIQUES SECTORIELLES QUI FAVORISENT LES INVESTISSEMENTS (Avantages, Garanties et Autres facilités accordées aux investisseurs).

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE

Au Mali, le monde rural est organisé autour de quatre sous-secteurs d'activités: **l'agriculture**, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. La présente communication entend mettre l'accent sur le **sous secteur agriculture**.

1.1. Milieu physique et humain

- ◆ Pays enclavé au cœur de l'Afrique occidentale, le Mali couvre une superficie de **1 241 238 Km²** et possède un climat aride de type intertropical continental.
- ◆ La pluviométrie moyenne varie de moins de **150 mm** au Nord à plus de **1.200 mm** au sud, délimitant ainsi du Nord au sud quatre (4) grandes zones agro-climatiques.
- ◆ Le R G A effectué en 2004 a estimé la population agricole à **8 912 459** personnes, soit **78%** de la population totale dont **75%** sont des agro-éleveurs, **9%** d'agriculteurs exclusifs.

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

1.2. Ressources naturelles

- ◆ La superficie Agricole utile représente environ **37%** de la superficie totale : **45,9 millions d'hectares** est constituée de terres à vocation Agricole, dont **11,5 millions d'hectares de terres cultivables** (Seul **3,5 millions d'hectares** est exploitée).
- ◆ Le pays est traversé par deux grands fleuves (**Niger** sur **1 700 km** et **Sénégal** sur **900 km**) et leurs affluents, créant de vastes zones inondables avec plus de **2,2 millions** d'hectares de terres aptes à l'irrigation sous réserve d'aménagement.
- ◆ Le pays dispose des ouvrages de mobilisation des ressources en eau d'une capacité totale de **14 556 milliards de m3**.

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

1.3. Production agricole

- ◆ Les systèmes de production sont à caractère **agro–pastoral** dominés par les **systèmes de cultures**.
- ◆ Ils sont assez diversifiés et vont des systèmes à base de **coton** au **sud** aux systèmes à base de **céréales sèches** (**mils, sorgho, maïs, fonio, arachide et niébé**), de **riz** au **centre**.
- ◆ La production végétale est composée des **cultures vivrières** **céréalières** (riz, mil, sorgho, maïs, fonio, blé), **légumineuses** (Arachide et Niébé), **tubercules** (patate, Manioc, Igname etc.) et **industrielles** (Coton, canne à Sucre, Tabac).

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

Tableau 1 : Évolution des superficies et des productions céréalières

Campagnes agricoles		2006/2007	2007/2008	2008/2009
Cultures	Unités			
Riz	superficie (ha)	408 495	391 869	626 573
	production (T)	960 420	1 082 384	1 607 647
Maïs	superficie (ha)	412484	409916	403877
	production (T)	676838	689918	740108
Blé	superficie (ha)	3565	3430	5414
	production (T)	8565	8585	13166
Sorgho	superficie (ha)	917053	1090244	1041529
	production (T)	1128773	900791	1048688
Mil	superficie (ha)	1495860	1586278	1591720
	production (T)	1175272	1175107	1364469
Fonio	superficie (ha)	45771	46477	72174
	production (T)	26247	28692	40793
Total Céréales	superficie (ha)	3283230	3528213	3.741.287
	production (T)	3693240	3 885 477	4.814.871
Taux d'augmentation par rapport campagne précédente	Superficie	5,26%	7,46%	6,04%
	Production	8,61%	5,21%	23,92%

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

Tableau 2 : Évolution des emblavures et de la production du coton de 2005 à 2008.

Coton	Superficie (ha)	Production (tonne)	Rendement en Kg/ha
2005/2006	521 029	508 536	976
2006/2007	459 265	398 562	868
2007/2008	283 927	247 584	872
2008/2009	196 712	190 000	966

- ◆ Seulement **2%** du coton fibre fait l'objet d'une transformation au Mali.
- ◆ Les légumes et les produits maraîchers sont insuffisants dans la ration alimentaire des populations.

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

1.4. Place et rôle de l'Agriculture dans l'économie

- ◆ Piliers du développement économique et social du pays, le secteur agricole emploie environ **75%** de la population active.
- ◆ Suivant les fluctuations climatiques, la part du secteur primaire à la constitution de la richesse nationale (**PIB**) varie entre **30** à **40%**.
- ◆ En 2007, le sous secteur agriculture a généré près de **19,3%** du PIB dont :
 - ✓ **12,9%** au PIB pour l'agriculture vivrière hors riz ;
 - ✓ **4,1%** au PIB pour le riz ; **1,1%** au PIB pour le coton.
- ◆ Les céréales, notamment le **riz** et le **blé** constituent **80** à **95%** de la valeur des **importations agricoles totales**.
- ◆ **Le Coton** représente **92** à **97%** des **exportations agricoles**.

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

1.5. Cadre institutionnel, législatif et réglementaire

1.5.1. Cadre institutionnel

❖ L'État :

Le Secteur Développement Rural relève de deux Ministères et d'un Commissariat: le **Ministère** en charge de l'**Agriculture (MA)**, **MEP** et le **CSA**. Concernant le MA, il est chargé de l'exécution/ supervision des activités relevant de son domaine.

Les autres institutions du secteur développement rural sont :

- ◆ Les organisations paysannes: **APCAM**, **9 CA**; organisations faîtières (**AOPP**, **CNOP**, etc) ;
- ◆ Les opérateurs du Secteur Privé; la Société Civile;
- ◆ Les Institutions de Recherche et de Formation;
- ◆ Les Partenaires Techniques et Financiers.

I. PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE (Suite)

1.5.2. Cadre législatif et réglementaire

- ⇒ Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (**CSCRP**), dans lequel s'inscrivent les **OMD** afin de réduire de moitié d'ici à 2015 la faim et la pauvreté au Mali ;
- ⇒ La Loi d'Orientation Agricole (**LOA**) adoptée et promulguée en 2006 se veut un instrument directif et fédérateur.
- ⇒ Schéma Directeur de Développement du secteur Rural (**SDDR**) 1992 , actualisé en 2000 ;

1.6. Financement du secteur agricole

De 2002 à 2008, le budget global du secteur agricole a atteint une moyenne de **122,2 milliards/an**, soit **14,3%** des prévisions budgétaires globales du Mali. Ce ratio est au delà de **10%** fixé à Maputo.

II. OPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

- ◆ Avec seulement **30%** de terres cultivables et **15 %** des superficies irrigables utilisées, le secteur de l'agriculture offre un énorme potentiel de développement.
- ◆ Les principales filières porteuses dans l'agriculture sont : la **filière céréale** (**Riz, blé, maïs, mil**), le **coton**, la **canne à sucre**, les produits **oléagineux** (**Karité, Soja, Sésame**), les **fruits et légumes** (**Mangue, Banane, Pomme de terre**), la **Gomme arabique**, le **pourghère**. Avec ces produits, s'ouvrent des opportunités d'investissement dans l'agro-industrie.

2.1. Filière céréale

- ◆ La production de céréale demeure insuffisante, notamment de **riz**. De plus, tous les pays de la sous-région sont déficitaires. Il existe donc un grand marché national et régional inexploité pour l'écoulement du riz. L'office du Niger avec son potentiel de terre irrigable est un atout naturel pour la production de cette céréale.

2.1. Filière céréale (Suite)

- ◆ La main d'œuvre est considérable et peu onéreuse. La législation récente assure la sécurité foncière et le code des investissements est très attractif.

On peut citer, en effet :

- ✓ une grande disponibilité en terres irrigables (**1 470 000 ha**) ;
- ✓ une importante disponibilité en eau en hivernage (sur le débit de **2000 à 4000 m³/s** disponible, l'Office ne prélève que **200 m³/s**) ;
- ✓ la possibilité d'irriguer par gravité quel que soit le débit du fleuve ;
- ✓ coût de production assez bas du riz (**71 FCFA/kg** de paddy en moyenne en 2006/2007) ;
- ✓ marché en croissance (importation sous régionale près de **2 millions/T** de riz /an) ;
- ✓ sécurisation des statuts fonciers ;
- ✓ environnement juridique favorable ;
- ✓ volonté politique affichée des plus hautes autorités.

2.1. Filière céréale (Suite)

Dans cette zone, les créneaux d'investissement identifiés sont:

❖ L'aménagement des parcelles agricoles ;

Tableau 3 : Rentabilité des différents types d'aménagement dans la zone office du Niger

Type de production	Coûts d'investissement (FCFA) et rentabilité économique (%)
Maîtrise totale de l'eau par gravité (Office du Niger)	Aménagement : 3 500 000 FCFA, 12,4%; Réaménagement : 2 500 000 FCFA, 12.9%
Maîtrise totale de l'eau par grand pompage	5 000 000 FCFA, 6.3%
Maîtrise totale de l'eau par pompage, exploitation privée ou familiale	1 460 000 FCFA, 24,3%
Submersion contrôlée	Réhabilitation : 750 000 FCFA Aménagement : 500 000 FCFA, 0%
Bas-fonds aménagés	1 000 000 FCFA, 6.2%

2.1. Filière céréale (Suite)

- ❖ **Les Filières agricoles à travers la production, la transformation et la commercialisation :**
 - ✓ Filières riz ; maïs; blé;
 - ✓ Filière des cultures alternatives (Echalote, Tomate, Ail, Pomme de terre) ;

2.2. Filière Coton et textile

- ◆ La filière coton comporte des possibilités de développement de créneaux porteurs : **traitement des graines** de coton et **création d'unités industrielles** dans le secteur du **textile** et de **l'habillement**.
- ◆ La situation actuelle de privatisation du secteur coton offre des perspectives aptes à donner un coup de fouet à la filière. Ce qui permettra à coup sûr de rendre possible une diversification accrue de la filière en aval.

2.3. Filière canne à sucre

- ◆ La production nationale de sucre oscille entre 30 000 et 32 000 T, loin de couvrir la demande nationale (155 000 T).
- ◆ Les investisseurs peuvent aller à la conquête du marché intérieur et sous-régional en sucre.
- ◆ Les possibilités d'expansion de cette culture sont à la dimension du potentiel exploitable de tout l'Office du Niger.
- ◆ Des opportunités d'investissement existent par conséquent au niveau des trois composantes de développement de cette filière (**production, transformation et commercialisation / exportation**).

2.4. Filières oléagineuses

❖ Karité

- ◆ Le Mali produit assez de noix de karité mais n'a pas d'unité de transformation industrielle de l'amande en beurre.
- ◆ Le potentiel exploité est de **100.000 T** alors que les potentialités d'exploitables sont évaluées à **300.000 T** d'amandes sèches.
- ◆ La transformation du karité notamment en beurre de karité offre d'énormes potentialités sur le marché international.
- ◆ L'installation **d'usines de transformations** du karité en beurre et de **fabriques des produits cosmétiques et pharmaceutiques** à base de karité sont des opportunités à saisir dans ce secteur.

2.4. Filières oléagineuses (Suite)

❖ Soja

- ♦ La filière soja offre des opportunités intéressantes d'investissement dans les composantes **transformation** et **exportation**.

❖ Sésame

- ♦ Environ 80% de la production est destiné à l'exportation. Au niveau national, l'huile est extraite de façon artisanale.
- ♦ Investir dans l'installation **d'unités industrielles (trituration, raffinage)** pour valoriser la qualité et dans la recherche d'un marché régional et international pour **l'exportation** serait bien rentable.

2.6. Filière Fruits et légumes

- ◆ La filière est dominée par la **mangue**.
- ◆ La **pomme de terre, la tomate, l'oignon/échalote, le Karité, la papaye, la banane, le haricot vert, l'anacarde l'oseille de guinée** constituent les autres filières fruits et légumes porteuses.

Les opportunités d'investissement dans cette filière portent sur :

- 👍 les créneaux **production** et **commercialisation/Exportation** ;
- 👍 l'**agro-industrie** notamment l'implantation d'unités de **transformation en jus, confiture** etc pour valoriser la qualité de nos fruits et légumes.

2.5. Filière Gomme arabique

- ◆ La production ne dépasse guère **2 000 tonnes** alors que le potentiel de production est estimé entre **10 000 et 13 000 tonnes**.
- ◆ En plus, la demande sur le marché mondial reste forte.

2.5. Filière Gomme arabique (Suite)

- ◆ Des opportunités intéressantes sont donc à saisir dans la **production** et dans la recherche d'un marché international pour **l'exportation**.

2.7. Filière Pourghère

- ◆ Le pourghère, une plante qui pousse bien au Mali, offre de grandes opportunités qui ne demandent qu'à être saisies. Les biocarburants apparaissent aujourd'hui comme le seul substitut possible aux combustibles fossiles pour assurer l'autonomie énergétique du pays.
- ◆ La création **d'unités industrielles décentralisées de biodiesel** dans toutes les régions du Mali est une opportunité à saisir

III. POLITIQUES SECTORIELLES QUI FAVORISENT LES INVESTISSEMENTS (Avantages, Garanties et Autres facilités accordées aux investisseurs)

- 1) le Schéma Directeur de Développement rural (SDDR) 1992, actualisé en 2000, marque la volonté politique de promouvoir le secteur privé ;
- 2) La Loi d'orientation agricole (LOA) adoptée en 2006 a pour but de promouvoir une agriculture familiale durable, moderne, reconnue et sécurisée ainsi que l'entreprise agricole et le développement de l'agro-industrie à travers. Elle soutient la sécurisation des systèmes de production agricole mieux sécurisés face aux aléas climatiques grâce à la réalisation d'aménagements hydro agricoles appropriés.

2) La Loi d'orientation agricole (LOA) Suite

❖ Les facilités accordées à travers la LOA aux investisseurs sont entre autres :

- ◆ l'allégement des coûts et simplification des procédures d'établissement des titres fonciers et de concessions rurales et la conclusion de baux de longue durée (Cf Article 82) ;
- ◆ les Collectivités peuvent apporter des subventions à la promotion des activités Agricoles de leur ressort territorial (Article 122) ;
- ◆ l'Etat incite le système financier dans son ensemble, à l'octroi de crédit aux acteurs (Cf Article 125) ;
- ◆ la LOA offre dans son Article 133 des mesures fiscales favorables à l'importation des matières premières afin d'encourager la création d'unités de production locale d'intrants Agricole.

2) La Loi d'orientation agricole (LOA) Suite

❖ Des garanties des investissements que prévoit la LOA sont entre autre :

- ◆ l'Etat met en place un Fonds National des Risques et des Calamités Agricoles (Cf Article 58) ;
- ◆ la LOA institue un régime d'assurance Agricole (Cf Article 60) ;
- ◆ l'Etat, en partenariat avec la profession Agricole, met en place un fonds de garantie des emprunts contractés par les exploitants Agricoles. (Article 126).

La LOA est renforcée par d'autres lois, politiques, stratégies et programmes comme :

- 👉 le Code Domanial et Foncier du 22 mars 2000 ;
- 👉 le Code des Investissements du 26 février 1991 qui offre les garanties nécessaires pour sécuriser les investissements réalisés;

III. POLITIQUES SECTORIELLES QUI FAVORISENT LES INVESTISSEMENTS (Avantages, Garanties et Autres facilités accordées aux investisseurs) Suite

La LOA est renforcée par d'autres lois, politique, stratégie et programmes comme (Suite) :

- 👍 la Politique Nationale de l'eau (PNE) ;
- 👍 la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation (SNDI) ;
- 👍 le Programme Compétitivité Diversification Agricole (PCDA) orienté vers la promotion du secteur privé Agricole.

3) Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté du Mali (CSCRP, 2007-11) intégrant les OMD vise à renforcer l'orientation politique définie par la LOA.

4) Projet de Développement Économique et Social (PDES) vise à améliorer la production et la productivité agricole ainsi que la gouvernance dans l'agriculture sur l'horizon 2007-2012.

En guise de conclusion, le Mali se présente de nos jours comme un pays politiquement et socialement stable disposant de potentialités appréciables dans le secteur Agricole notamment dans le sous secteur agriculture. Ce sous secteur offre de grandes opportunités d'investissement à savoir entre autres **l'aménagement des parcelles agricoles et les Filières agricoles** à travers la **production, la transformation et la commercialisation**. Il est doté de politiques sectorielles soutenues par la **LOA** et le **PDES** qui favorisent les investissements privés à travers les avantages et facilités ainsi que les garanties qu'elles offrent aux investisseurs.

Néanmoins, **il est nécessaire** d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre législatif et réglementaire favorable aux investissements privés dont un **code des investissements spécifique au secteur agricole**

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.